Marseille : cinq agents de la Métropole rackettaient les usagers d'une déchetterie

20/09/2025 à 7h52



Cinq fonctionnaires de la déchetterie de la Capelette sont renvoyés devant la justice notamment pour corruption passive après avoir fait payer à des particuliers le droit de pénétrer sur le site pourtant gratuit. Dans l'attente de l'audience de janvier prochain, et après une sanction disciplinaire, trois des mis en cause ont sollicité et obtenu légalement une levée de leur interdiction d'exercer avant d'être réintégrés sur un autre poste à la Métropole. Un autre est désormais à la retraite et le dernier était en maladie à la clôture de l'instruction.

L'embrouille "à la marseillaise" avait été révélée en février 2020 dans les colonnes de La Provence. Plusieurs années d'investigations plus tard, conclues par la mise en examen de cinq agents de la Métropole, elle s'est traduite par une audience dite de fixation le 8 septembre dernier devant le tribunal correctionnel, le procès a finalement été fixé au 12 janvier 2026.

Une certitude : les débats à venir jetteront une lumière crue sur les pratiques dévoyées qui ont eu cours pendant des années dans au moins une déchetterie, entre racket des usagers, bakchichs en échange de passe-droits, et "chiffonnage"

systématique (pratique qui consiste à ramasser et à faire commerce des déchets) … […]

Pour en savoir plus, des policiers ont alors planqué à plusieurs reprises devant le site. Résultat : ils ont assisté à de nombreuses transactions sous le manteau entre des agents et des conducteurs se présentant à la barrière.

Encore plus flagrant : en mars 2021, un policier en civil, sous couverture, se rend à la déchetterie en expliquant avoir des encombrants à déposer. Un homme identifié comme Tony V., va lui opposer une réponse sidérante : “*Entre nous, cette fois je te laisse déposer tes encombrants mais si tu veux revenir c’est 200 euros la journée ou sinon tu vas dans une autre déchetterie.*” […]

La Provence